

SUIVI DES CONCENTRATIONS AMBIANTES EN BENZENE - 2026

CONTEXTE

Dans le cadre de la Directive 2008/50/CE, Gwad'air réalise le suivi des teneurs en hydrocarbures aromatiques polycycliques, notamment celui du Benzène, réglementé dans l'air ambiant en environnement urbain :

- À Basse-Terre au sein de la zone rurale (ZR),
- Aux Abymes au sein de la zone d'agglomération (ZAG),
- Et à Pointe-à-Pitre située dans la zone d'agglomération (ZAG).

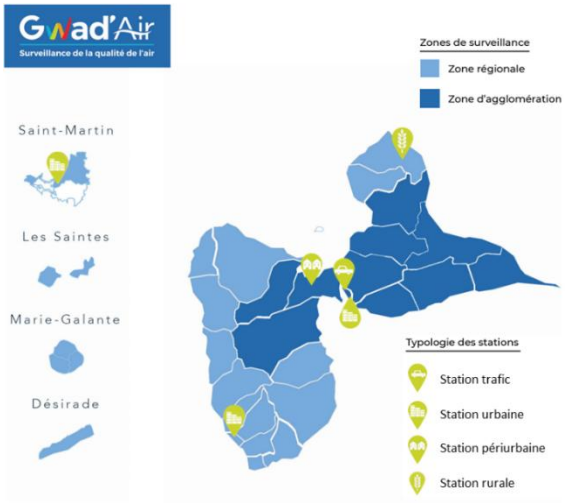


Figure 1 : Zones Administratives de Surveillance et réseau de stations fixes

MATERIEL ET METHODE

Matériel

L'échantillonnage est réalisé à l'aide de capteurs à diffusion radiale de type Radiello Code 145. Le principe de cette technique est basé sur la diffusion de l'air ambiant à travers un corps poreux dans lequel est placé un support adsorbant. Le benzène est quantifié par thermo désorption en chromatographie en phase gazeuse, couplée à un détecteur à ionisation de flamme, conformément à la norme EN 14662-1.

Méthode

Dans ce contexte, huit campagnes de mesure d'une durée d'une semaine chacune, réparties uniformément sur l'année, sont réalisées en situation urbaine, à proximité d'un site trafic et en périphérie d'un site industriel, afin d'atteindre la représentativité annuelle*.

Sites de mesure

Au cours de l'année 2026, conformément aux recommandations du Guide du LCSQA « Guide méthodologique pour la surveillance du benzène », les prélèvements se déroulent au sein de la station fixe de Basse-Terre, la station fixe des Abymes et la station fixe de Pointe-A-Pitre.



RESULTATS

Valeurs annuelles réglementaires

	Benzène (µg/m³)
Valeur limite	5
Objectif de Qualité sur le Long Terme (OQLT)	2
Seuil d'évaluation supérieur (SES)	3,5
Seuil d'évaluation inférieur (SEI)	2

Tableau 1 : Objectifs environnementaux et seuils d'évaluation associés conformément aux Directives 2008/50/CE et 2004/107/CE

Moyennes sur 12 mois glissants mesurées – Pointe-à-Pitre

	Benzène (µg/m³)
Avr 2025 – Mar 2026	0,90*
Juil 2025 - Juin 2026	0,80
Oct 2025 - Sept 2026	
Jan 2026 - Déc 2026	

Tableau 2 : Concentrations moyennes mesurées sur 12 mois glissants dans la ZAG

**couverture de données non respectée*

Moyennes sur 12 mois glissants mesurées – Abymes

	Benzène (µg/m³)
Avr 2025 – Mar 2026	0,69
Juil 2025 - Juin 2026	0,81
Oct 2025 - Sept 2026	
Jan 2026 - Déc 2026	

Tableau 3 : Concentrations moyennes mesurées sur 12 mois glissants dans la ZAG site trafic

**couverture de données non respectée*

Moyennes sur 12 mois glissants mesurées – Basse-Terre

	Benzène (µg/m³)
Avr 2025 – Mar 2026	0,87
Juil 2025 - Juin 2026	0,71
Oct 2025 - Sept 2026	
Jan 2026 - Déc 2026	

Tableau 4 : Concentrations moyennes mesurées sur 12 mois glissants dans la ZR

**couverture de données non respectée*

CONCLUSION

Les moyennes de concentrations relevées en benzène sur ces trois sites, pour les périodes de 12 mois glissants (avril 2025 à mars 2026 et juillet 2025 à juin), **sont inférieures aux valeurs réglementaires fixées pour la protection de la santé humaine.**